



Nargis 2018

Bulletin
municipal





Édito du Maire

Nargissiennes, Nargissiens,

Vous me comprendrez aisément si je débute mon propos en vous disant à quel point notre municipalité a été attristée par la perte soudaine cet été, de notre conseillère municipale, Marie-Thérèse Debonnaire. L'équipe de communication en charge de ce bulletin, évoquera à plusieurs reprises sa présence dans les diverses activités de la commune et je cautionne absolument le fait qu'elle prenne une grande part dans nos pensées, au demeurant fort chagriniées.

Notre commune, tout comme les 18 autres, est un maillon de la CC4V et cela impacte notre vie de citoyen. Au niveau de l'enfance et de l'adolescence de nombreux changements sont intervenus dans une orientation d'homogénéité et d'équité pour tous ces jeunes durant les périodes de vacances et cette organisation leur est bénéfique. La compétence Culture Patrimoine et Tourisme s'est élargie à des structures culturelles de communes avoisinantes et par ailleurs, d'autres compétences récentes ont été acquises par la CC4V, telles la gestion des aires des gens du voyage et à plus ou moins long terme celle de l'eau et de l'assainissement qui impactera également la commune.

Le développement économique est une préoccupation à tous les niveaux : national, régional, départemental et par voie de conséquence communal. Dans ce registre, le tourisme est un facteur de développement considérable avec en point d'orgue la Scandibérique.

Beaucoup de communes font acte de stratégie pour se rapprocher de cet axe porteur qu'est la véloroute. Nargis, elle, a la chance de posséder la halte fluviale du Port et nous devons conduire les réflexions propices à tirer parti de cette belle opportunité, dans le cadre de nos moyens. Ces réflexions sont en cours.

Dans nos préoccupations les plus imminentes, se trouve la mise en conformité de la salle polyvalente : le diagnostic énergétique a montré qu'environ 40% d'économies pouvaient être réalisés moyennant une isolation extérieure, des doubles vitrages, un changement des huisseries, un rajeunissement du chauffage, une électricité en LED et autres aménagements. A cet effet, nous allons demander les subventions idoines auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil départemental et du Syndicat du Pays Gâtinais dans le cadre de la croissance verte. Ces subventions sont absolument capitales car vous le savez, depuis 3 ans la dotation financière que l'Etat accorde aux communes pour leur permettre de fonctionner, ne fait que se réduire d'année en année. Pourtant, et j'en tire une certaine fierté nous avons réussi à ne pas augmenter les impôts, mais forcément nous avons été contraints à des choix.

Aujourd'hui une inquiétude se fait jour quant au projet de loi de finances 2018 qui prévoit d'exonérer 80% des ménages de la taxe d'habitation d'ici 2020 ; en effet, elle serait dans un premier temps diminuée de 30% en 2018 et de 65% en 2019...Mais quand serons-nous fixés ?

Les exigences environnementales sont pressantes et nous nous y conformons : achat d'un véhicule de service non polluant, réduction de consommation énergétique par un nouvel équipement de la salle polyvalente, suppression quasi-totale des herbicides etc. Toutefois, la partie n'est pas facile à jouer : l'Etat impose ses directives tout en réduisant sa participation financière et ne précisant pas toujours clairement les délais d'application de ses choix. Mon propos n'est pas pessimiste, il est le reflet d'une équation bien difficile à résoudre : nous avons fait le choix et nous le maintenons, d'éviter à nos administrés une augmentation de leurs impôts ; dans le même temps, nous voudrions – et vous aussi sans doute – faire plus pour notre commune, ses routes, ses chemins, sa sécurité à certains endroits...

Bien difficile ! Notre seule aide face à cette équation est votre compréhension et votre confiance et nous vous en remercions.

En revanche, nous possédons d'autres richesses intrinsèques : celles de nos valeurs de courage, de dignité, de notre sens républicain. Autour de ces valeurs qui nous valent fierté, je continuerai de vous accompagner, tout au long de cette nouvelle année, par mon écoute et mon dévouement. Que 2018 soit pour chacun d'entre vous, une année paisible et empreinte de sérénité, tel est mon souhait bien sincère.



VOTRE MAIRE
PATRICK RIGAULT

le Mot de la Commission de Communication



Rédiger un bulletin municipal n'est ni un acte littéraire ni une autre forme de calendrier de l'année écoulée. C'est un travail bien différent et qui répond à plusieurs objectifs. L'équipe de communication veut vous faire connaître la totalité des actions que la commune a entreprises, vous faire partager des événements auxquels vous n'avez pas forcément assisté et vous faire part des rencontres qu'elle a suscitées. C'est aussi l'occasion de porter un autre regard de sa propre commune au sein de l'entité fédératrice de la CC4V, et mieux appréhender les contraintes et les apports que cela génère. Par sa transparence, le bulletin vous livre sa gestion financière et plus modestement, dans ses généralités et ses rubriques utiles le bulletin se voudrait outil du quotidien et référence locale. D'ici quelques années, peut-être que les « publications fossiles » c'est-à-dire sur papier, n'existeront plus au profit de l'outil numérique... Pour l'instant nous associons les deux formes d'information avec ce bulletin, nos deux éditions intermédiaires du LI.EN et notre site communal www.mairie-nargis.com. Ces trois médias se complètent mais l'immédiateté n'est fournie que par le site que nous nous efforçons d'actualiser en permanence. Et donc, nous vous souhaitons bonnes lectures et nous nous associons aux vœux de Patrick Rigault, notre maire, pour vous souhaiter une belle nouvelle année.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire est président de droit de toutes les commissions ;
les 4 adjoints et les 10 conseillers se répartissent les commissions.

Patrick RIGAUT
Maire

Responsable
de la Commission
du logement

Annie BARTHOD-TONNOT
1^{ère} adjoint

Responsable
de la Commission Fêtes
et Cérémonies

Jean-François DUBOIS
2^{ème} adjoint

Responsable de la
Commission Travaux,
Voirie et Réseau

Brigitte Carroue
3^{ème} adjoint

Responsable de la
Commission Finances
et Budget

Jean-Pierre MARGAGE
4^{ème} adjoint

Responsable de la
Commission Personnel,
Hygiène et Sécurité

Pascal DE TEMMERMAN**
Conseiller municipal

Responsable Commission
Jeunesse sport et loisirs

Hélène DHAMS
Conseillère municipale

Responsable de la
Commission Communication
et Relations Publiques

Edouard GARREAU
Conseiller municipal

Mauricette KUENY
Conseillère municipale

Claudine LEGRAS
Conseillère municipale

PATRICE
PERIN*
Conseiller municipal

Bernadette PERON
Conseillère municipale
Responsable de la
Commission Tourisme
et Environnement

Claude PERON
Conseiller municipal

Bernard SORIN
Conseiller municipal

Jean-François THOIZON
Conseiller municipal

*Patrice Perin succède à Marie-Thérèse Debonnaire décédée subitement en juillet 2017.

**Président du Syndicat intercommunal d'assainissement de Nargis-Fontenay (SIANF) et du Syndicat de production d'eau potable de la Prairie (SPEPP)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCES

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9h00 à 12h30
Samedi de 9h00 à 11h30

PERMANENCE DES ÉLUS

- Patrick Rigault maire : lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- Annie Barthod-Tonnot, 1^{ère} adjointe. Affaires sociales (CCAS) et scolaires, fêtes et cérémonies, environnement, tourisme. Lundi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- Jean-François Dubois, 2^{ème} adjoint. Urbanisme, acquisitions foncières, travaux voirie et réseaux, incendie, eau. Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- Brigitte Carroue, 3^{ème} adjointe. Finances, équipements. Lundi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- Jean-Pierre Margage, 4^{ème} adjoint. Personnel, équipement technique, espaces verts, travaux bâtiments communaux, communication. Lundi et jeudi de 9h00 à 12h30 sur rendez-vous.

LE CCAS, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS, est une émanation de la mairie et possède le statut d'établissement public administratif local. Il contribue à la gestion de la politique sociale de la municipalité. Il procède chaque année à une analyse des besoins sociaux qui permet à la municipalité de mieux connaître la situation sociale de la commune et les caractéristiques des publics en difficulté sur son territoire. Il instruit les dossiers d'orientation et d'aide et assure lui-même certaines aides sociales car il possède son propre budget. En 2017 une cinquantaine de rendez vous ont été pris pour des particuliers dont certains nécessitant parfois plusieurs rencontres. Les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel et les rendez-vous sont honorés en mairie le lundi matin.

Sommaire



Bon à savoir PAGES 6 à 13

Numéros utiles –
santé, sécurité.

Près de nous et très utiles

Compétences

On en parle, on en parle



Les belles heures de la commune

PAGES 13 à 23

Des honneurs rendus

Des honneurs reçus

Des heures récréatives ou
gourmandes

Des heures esthétiques

Mémoire et tradition

En partage avec les enfants



C'est arrivé en 2017

PAGES 24 à 29

Travaux et investissements

Evolution du budget
de fonctionnement

Les urnes n'ont
pas chômé en 2017

Au niveau du territoire



Vie associative

PAGE 30

État civil

PAGE 31



Nos prochaines rencontres

PAGE 32

Bon à savoir

NUMÉROS UTILES

Les premières pages de ce bulletin sont volontairement formelles et un peu répétitives d'une année sur l'autre car elles visent votre facilité à trouver immédiatement la bonne information, le bon numéro ou toute autre aide dont vous auriez besoin. Si le bulletin municipal est le reflet de la vie de la commune, il est aussi le reflet de la volonté municipale d'être au service de la commune et nous le rédigeons dans cet esprit.

Santé et sécurité

N° NATIONAUX / URGENCES

Samu.....	15
Police Secours.....	17
Pompiers.....	18
Urgences.....	112
S.O.S médecin.....	3624
Centre antipoison.....	01 40 05 48 48
SOS psychiatrie.....	01 47 07 24 24
Pharmacies de garde... se renseigner auprès des commissariats	

SERVICES SOCIAUX

Samu social.....	115
Enfance maltraitée.....	119
Maltraitance des personnes âgées...01 42 50 11 25	
Violences conjugales.....	39 19
Croix-Rouge écoute.....	0 800 858 858
Suicide écoute.....	01 45 39 40 00
Enfants disparus.....	116 000

SÉCURITÉ

EDF/GDF.....	0 810 010 333
SNCF.....	36 35

N° LOCAUX

Somatothérapie, Shiatsu , Réflexologie :	
Nathalie Auffret Nargis.....	06 62 38 09 22
Maison de santé de Ferrières..... 02 38 96 61 14	
Dentiste Georgiana Motoi.....	02 38 96 56 20
Infirmières.....	02 38 96 51 25
Pédicure podologue Claire Tsyboula.....	02 38 96 61 14
Psychologue clinicienne Lara Froment.....	04 42 25 13 13
Clinique Montargis.....	02 38 28 33 33
Hôpital Amilly.....	02 38 95 91 11
Centre médical et paramédical de Dordives	
Ostéopathe : Manon Lenglet.....	06 46 65 71 69
Sophrologie : Gwénaëlle Brassart.....	07 81 34 06 44
Praticienne Shiatsu : Sophie Dardare.....	06 89 18 67 22
Sage-femme : Elham Iranpou.....	02 38 93 09 95
Psychologue : Katia Marc.....	07 78 95 06 43
Infirmière : Michaëlle Lebon.....	06 79 93 81 25
Kinésithérapeutes Ferrières.....	02 38 96 52 18
Laboratoire d'analyses Ferrières.....	02 38 96 68 00
Radiologie, IRM, Scanner Montargis.....	02 38 28 30 30
Vétérinaires Ferrières.....	02 38 96 59 59



Loiret Santé

Le Département propose, en partenariat avec une association d'assurés, Actiom, une mutuelle complémentaire santé accessible à tous les Loirétains afin de renforcer l'accès aux soins pour les publics fragiles ou démunis, souvent exclus du système médical. L'objectif de « Ma commune ma santé » est de lutter contre le renoncement aux soins pour raison financière. Pour en profiter il faut habiter le Loiret, y être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral et adhérer à l'association Actiom, dont la cotisation annuelle s'élève à 12 euros.

Loiret Santé présente plusieurs avantages : des tarifs mutualisés et attractifs, des solutions personnalisées, des prestations sans délai de carence, pas de sélection médicale et aucun questionnaire de santé, l'assistance santé 24h/24 et le tiers payant. En outre sur le site : www.mondepartementmasante.org vous pouvez connaître les garanties et les tarifs qui correspondent à votre profil. Enfin, en appelant le 02.46.72.01.62 (prix d'un appel local), des conseillers spécialisés vous répondent du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Ils vous guident sur les offres et garanties, vous conseillent

en fonction de vos besoins, établissent votre contrat, assurent son suivi et vous apportent une aide technique pour l'utilisation des services et outils. Vous pouvez également faire vérifier si votre mutuelle actuelle correspond à votre profil et il n'y a aucun engagement. Des représentants de l'association Actiom effectuent des permanences dans les sept Maisons du Département du Loiret afin de vous offrir un accompagnement personnalisé. Le contact à Montargis est Isabelle Boisroux 02.46.72.01.62

Noé, un nouvel outil de lutte contre l'isolement



Groupama propose un dispositif de sécurité par téléassistance en faveur des personnes seules ou très éloignées de leur famille. Noé se compose d'un bracelet relié à une tablette. Sur la partie supérieure de l'écran se trouve un large bouton rouge qui permet de déclencher l'alerte en cas de malaise. Une fois lancée, vous pouvez décrire votre situation : chute ou malaise, en parlant à l'opérateur du service de téléassistance ou centre d'alerte. Le centre d'alerte Groupama présent 7j/7j et 24h/24h se met en contact avec la personne ou intervient auprès des référents répertoriés ou des pompiers. La tablette a sa propre utilisation : un écran très simple permet à la personne d'entrer en contact vidéo et audio avec ses proches s'ils sont éloignés ; une carte SIM suffit et internet n'est pas nécessaire. Une aide soignante peut elle-même donner des nouvelles à la famille de la personne. Enfin, la tablette dispose d'un agenda où la personne ou le soignant peut noter les rendez-vous, d'une météo, des services d'urgence, d'un recueil de photos et d'un répertoire. Le coût mensuel est de 34.90 € ramené à 17.45 €, après crédit d'impôt. Outre la sécurité ce matériel est un bel outil « anti-ennui. »

En cas d'incapacité accidentelle ou liée à l'âge ou à la maladie

En termes de santé, des circonstances de la vie peuvent justifier d'une aide. ADAPAGE assure de multiples services à la personne par des interventions ponctuelles lors de difficultés de vie : intervention chirurgicale, accident, « burn out ménager » après une nouvelle grossesse etc. ou de plus longue durée selon les besoins. Chez les personnes âgées les missions sont diverses : accompagnement, aide aux actes essentiels de la vie quotidienne, courses, déplacements vers lieux de rendez-vous médicaux, portage de repas, entretien du linge et petite couture, aide aux démarches administratives etc. Bref, autant de services qui vont dans le sens du maintien à domicile.

Cette association à but non lucratif, travaille en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, départementaux et nationaux : Conseil départemental du Loiret, caisses de retraite, mutuelles, services sociaux des mairies, centres locaux d'information et de coordination pour personnes âgées (CLIC), Union départementale des associations familiales (UDAF), Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), services de tutelle, etc., contribuant ainsi au développement des services qui facilitent la vie à domicile à toute personne. ADAPAGE Ferrières 1, rue Jean Jacquemain Tel. 02 38 96 52 81



France Alzheimer Loiret communique ses activités

Texte de Monique Reuillard Responsable Antenne de Montargis / Tél. : 02 38 95 35 44 Mail : momonique.r@orange.fr

Groupe de Rencontre tous les mois à l'Auberge de Jeunesse à Cepoy - Cafés mémoire à thème tous les deux mois au Marigny à Montargis. Un Pique-Nique une fois par an à l'Auberge de Jeunesse fin Juin à CEPOY. Quête pour la Journée Mondiale en Septembre au Centre Leclerc à AMILLY. Formation des Aidants Familiaux gratuite à l'EHPAD de la Cerisaie à Amilly- Nous informons les familles sur les Séjours Vacances Répit ALZHEIMER -Nous organisons un

thé dansant au profit de France Alzheimer Loiret (Antenne de MONTARGIS) début octobre chaque année à Jean Vilar Amilly.-Nous offrons le NOËL des familles avec une animation, un goûter préparé par les bénévoles et des chocolats offerts par FAL à la salle des Terres Blanches d'Amilly le premier samedi de décembre. Une psychologue reçoit les familles à leur demande dans son cabinet de Triguères pour des Entretien Individuels. Nous pouvons désormais rencontrer des familles dans un bureau mis à notre disposition gracieusement par la ville d'Amilly de 9h à 12h le jeudi sur rendez-vous au n°1 place des Terres Blanches.

PRÈS DE NOUS ET TRÈS UTILES

Les petits commerces locaux et artisans

Boulangerie Latourte.....02 38 95 84 49

Épicerie Bar
« Au p'tit creux, à la p'tite soif ».....02 38 95 77 61

Les fraises de Fanny Thoizon
à Pithurin (au printemps).....06 25 19 52 23

Produits de la ferme de la Tour - Cornou
.....02 38 95 86 90

Restaurant Pub
« Au Martin Pêcheur ».....02 38 95 82 66

Les sucres de « Belle de sucre »
Cornou.....02 38 95 74 30

Gîte rural du Martroy.....02 38 95 58 68

Conseil en immobilier
Jonathan Broutin.....06 51 71 35 10

Electricité générale
Philippe Manuel Vinhais Pereira.....06 08 66 32 69

Garage Mecahome
Multimarques spécialiste distribution
.....09 88 99 11 33 / www.mecahome.fr

JR Multi-services Romain Joly
Homme toutes mains.....06 72 37 28 05

Maçonnerie Jean-Luc Petit.....02 38 95 73 94

Pension familiale pour chiens et chats.....07 67 21 39 40

Plomberie Chauffage Electricité
Jean-Luc Jully.....02 38 95 83 85

Plomberie Chauffage Fil d'O.....06 24 30 53 97

Traiteur Christophe Hersant.....06 17 50 57 57

Vente textile en réseau
Abidoo puériculture - Tourny.....07 68 94 72 13

D'un service à l'autre :

Le ramassage des ordures ménagères et du tri

Le SMIRTOM connaît des difficultés financières en raison de la baisse du cours de certaines matières premières triées et revendues : ferraille, plastique, papier etc. et ce syndicat a été amené à prendre des décisions de deux ordres pour rétablir l'équilibre financier.

1) Il y a suppression du travail de nuit des agents ce qui a conduit à un nouveau calendrier de ramassage mis en place depuis le 8 janvier. Les ordures ménagères sont à sortir le mercredi soir pour un ramassage le jeudi matin et les poubelles de tri jaunes seront ramassées le mardi des semaines impaires et à sortir avant 18h30. Le calendrier complet est disponible sur le site www.mairie-nargis.com et à la demande peut être imprimé en mairie.

L'impasse du Ruisseau, l'impasse du Bout du Monde, la rue du Fresnoy Gaillard, la rue des Sapins, le Petit Angluse ainsi que le Martin Pêcheur ne sont pas concernés par ces informations car la collecte est effectuée par un autre camion. Pour ces lieux, le Smirtom fait savoir qu' « une communication

spécifique sera distribuée par nos services, pour une collecte des Ordures Ménagères le mercredi matin et une collecte du tri sélectif le mercredi matin en semaine impaire »

Sachez que votre poubelle jaune est trop petite vous pouvez vous inscrire en mairie pour obtenir des sacs jaunes supplémentaires.



2) La deuxième décision impacte la taxe que nous versons pour que la collecte se fasse au domicile. Cette taxe votée par la Communauté de communes est passée à 10.60% en 2017 pour être identique dans toutes les communes et elle continuera d'évoluer au fil des années.

La déchèterie de Dordives a réalisé d'importants travaux d'agrandissements et a calqué sa réouverture sur le début de l'année 2018 avec une nouvelle intéressante, à savoir l'installation d'une benne à gravats. Depuis le 8 janvier, 8h00 du matin elle est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et de 12h30 à 16h45

Les transports

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la république) votée en août 2015 prévoit de confier aux régions de nouvelles compétences parmi lesquelles les transports interurbains et scolaires qui ne sont donc plus assurés par les départements depuis le 1er septembre 2017. Pour une meilleure coordination des déplacements, le réseau porte désormais un nom unique dans toute la région : Rémi c'est-à-dire : Réseau de mobilité interurbaine. La Région Centre-Val de Loire est désormais en charge de l'organisation des services interurbains routiers de voyageurs sur les six départements du territoire, qu'ils soient réguliers, scolaires ou à la demande. Les transports scolaires sont ainsi devenus gratuits pour les familles qui ne payent désormais que l'inscription.

Les transports à la demande s'intitulent désormais Rémi+mobilité et sont joignables au 0800.00.45.00. Il convient d'appeler la veille avant midi pour le lendemain et le bus vous prend à votre domicile en direction de Montargis, place Mirabeau ou zone commerciale d'Antibes ou encore zone commerciale de La Chaussée. Ce transport fonctionne le mardi avec une arrivée à Montargis à 13h30 et un départ de Montargis à 15h30 et fonctionne aussi le samedi, arrivée 10h00 et départ de Montargis 12h00. Le coût d'un voyage est de 2.40 €. Le site www.remi-centrevaldeloire.fr est particulièrement bien documenté si vous voulez en savoir plus.

Notre appartenance à la CC4V, au titre des 19 communes qui la constituent, nous amène à faire un point sur son fonctionnement.



COMPÉTENCES !

Compétences ! Vous avez dit Compétences ?

Cette phrase vous rappelle sûrement quelque chose alors voici quelques précisions qui permettent de comprendre des changements. Tout d'abord un éclairage sur sa composition : 1 président, 9 vice-présidents et 45 élus délégués communaux la constituent.

Les vice-présidents sont présidents des commissions thématiques suivantes :

- Finances
- Petite enfance-Enfance-Jeunesse
- Développement économique et commerce
- Culture-Patrimoine-Tourisme
- Travaux et équipements communautaire
- SPANC Service public d'assainissement non collectif
- Urbanisme Aménagement de l'espace
- Sport et Action sociale
- Communication et relations publiques

Le 14 avril 2016, la CC4V a pris la compétence de l'urbanisme et au 1er juillet de la même année la compétence Petite enfance - Enfance - Jeunesse ainsi que la compétence Culture- Patrimoine-Tourisme, laquelle recouvre entre autres, le musée du verre, la maison des métiers d'art et le futur site archéologique de Sceaux.

Commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Ram

Planning d'ouverture des centres d'accueil

	HIVER	PRINTEMPS	VACANCES D'ÉTÉ (JUILLET/AOÛT)	
	Du Lu 26/02/18 au Ve 09/03/18	Du Je 26/04/18 au Ve 11/05/18	Lundi 9 Juillet au Lu 4 septembre (date de rentrée à confirmer)	
Dordives	Du 26/02 au 02/03	Du 26/04 au 04/05	Du 09/07 au 27/07	Du 13/08 au 31/08
Nargis	Du 26/02 au 02/03	Du 26/04 au 04/05	Du 09/07 au 27/07	Fermé
Ferrières	Du 05/03 au 09/03	Du 07/05 au 11/05	Du 09/07 au 27/07	Du 30/07 au 10/08
Corbeilles	Du 26/02 au 09/03	Du 26/04 au 11/05 Fermeture le lundi 30 Avril	Du 09/07 au 27/07	Du 30/07 au 24/08
Atelier Jeunesse (A.J.)	Du 26/02 au 02/03	Du 07/05 au 11/05	Du 09/07 au 27/07	Du 30/07 au 10/08
Maison des Jeunes (MDJ)	Du 05/03 au 09/03	Du 26/04 au 04/05	Du 09/07 au 27/07	Du 13/08 au 31/08

Les inscriptions se font généralement un mois avant le commencement des vacances scolaires, directement auprès des responsables des structures concernées, ci-après mentionnées.



D'autre part la CC4V s'est mise en conformité avec les directives de la Loi NOTRe en se dotant du développement économique, de l'aménagement de l'espace, et des aires d'accueil des gens du voyage (pour ne citer que les principales) depuis le 1er janvier 2017. Ces compétences ne sont plus exercées par les communes mais par la CC4V, qui continue de travailler en étroite collaboration avec ces dernières, pour mutualiser et maîtriser les coûts de fonctionnement. En 2020, la CC4V pourrait élargir son domaine de compétences à l'eau et à l'assainissement sauf décision de report de date.

Parmi les concrétisations de ces transferts de compétences, la Commission Petite enfance - Enfance - Jeunesse a impacté directement les vacances des écoliers en gérant et en planifiant les activités de 3 types de structures : des ALSH, Accueils de loisirs sans hébergement pour les 3 à 11 ans (Nargis, Dordives, Ferrières, Corbeilles) et des structures pour les 11 à 17 ans : la MJ, Maison des jeunes de Dordives et l'AJ, Atelier Jeunesse de Ferrières qui proposent des inscriptions à la journée ou à la semaine. Principe directeur de ces ALSH : il y en a toujours un ouvert pendant la période de vacances. Cette gestion d'ensemble permet aux familles de connaître les centres disponibles d'un bout à l'autre de l'année scolaire et facilite leur anticipation. Le tableau ci-dessous tient compte de la modification de date des vacances de printemps, effectuée par l'académie d'Orléans-Tours et reportées du 25 avril au 14 mai 2018.

ALSH POUR 3/ 11 ANS

DORDIVES

Maison de l'Enfance 24 rue de l'Ouche 45680 Dordives
Tél : 02 38 92 76 88 / Mail : maison-enfance@dordives.com
Capacité d'accueil : 50 enfants

FERRIERES-EN-GATINAIS

Centre culturel de l'Enfant / 4 Avenue de Verdun 45210 Ferrières-en-Gâtinais / Tél : 02 38 96 88 97 / Mail : cc4valshferrieres@orange.fr / Capacité d'accueil : 95 enfants

NARGIS

Accueil collectif pour mineurs 230 Rue du Caporal Raymond Beignet 45210 Nargis / Tél : 02 38 95 84 20 / Mail : siis-prefontaines45@orange.fr / Capacité d'accueil : 40 enfants

CORBEILLES-EN-GATINAIS

Centre de l'enfance / 1 Rue des Ecoles 45490 Corbeilles-En-Gâtinais / Tél : 02 38 96 98 67 / Mail : centreculturel@mairie-corbeilles.fr / Capacité d'accueil : 50 enfants

ALSH POUR 11/ 17 ANS

DORDIVES

Maison des Jeunes / 3 rue Pasteur 45680 Dordives
Tél : 02 38 92 75 09 / Mail : cc4vjeunesse@orange.fr
Accueil libre et à l'activité Capacité d'accueil : 34 jeunes

FERRIERES-EN-GATINAIS

Atelier Jeunesse / 2 Rue Debourienne 45210 Ferrières-en-Gâtinais / Tél : 02 38 96 62 85 / Mail : cc4vjeunesse@orange.fr
Accueil à la semaine Capacité d'accueil : 50

Renseignements : Service Petite enfance-Enfance- Jeunesse. Espace citoyen, rue Pasteur 45680 Dordives - 07.68.53.70.75
Mail : cc4venfancejeunesse@orange.fr

Le RAM Relais d'assistantes maternelles est également une structure qui entre dans la sphère Petite enfance-Enfance-Jeunesse

Animé par Corinne Le Vay, le RAM des P'tits Loups des 4 vallées, existe depuis 2012 et ses nombreux intérêts méritent d'être développés : c'est un vecteur d'informations pour les jeunes parents comme pour les assistantes maternelles.

Les jeunes ou futures mamans y trouvent l'aide nécessaire à l'obtention d'une assistante disponible, sans passer d'innombrables coups de fils stériles. C'est également le moyen de connaître les prestations de la CAF, de savoir rédiger un contrat de travail etc. Des sujets plus fondamentaux comme l'adoption d'un enfant ou le fait d'être une maman seule, sont également documentés.

Les assistantes maternelles qui généralement souffrent de leur isolement s'y retrouvent habituellement pour échanger, s'entraider et se documenter sur les droits inhérents à leur fonction. Pour des raisons de maternité, Corinne Le Vay sera absente jusqu'au 22 mai 2018. Il n'y aura plus d'ateliers mais à l'heure où nous écrivons il est envisagé par Gérard Guidat, président de cette commission et sa coordonnatrice

Séverine Aldegon, de réaliser 1 animation par mois afin de garder le lien. En complément, des documents informatifs sur les coordonnées des RAM du Montargois et sur les différents organismes pouvant apporter une aide, seront mis sur le site www.mairie-nargis.com

Enfin, ultime volet de la Compétence Petite enfance-Enfance- Jeunesse : le PIJ Point information jeunesse, est destiné aux les jeunes de 15 à 25 ans, de façon anonyme, gratuite et sans rendez-vous. Ce point Cyber est une ressource documentaire pour les études, la formation continue, les métiers, l'emploi, les petits boulots la culture, les loisirs, les droits...Devant se mettre en adéquation avec la réglementation de ce type de structure le PIJ va subir une période momentanée de fermeture.



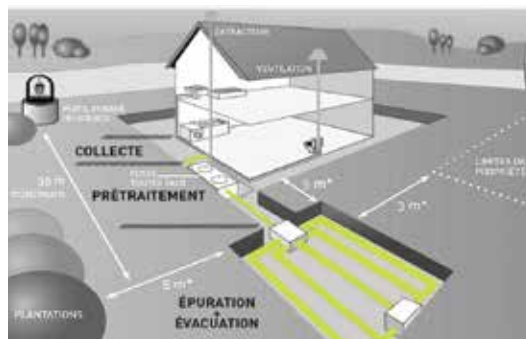
Autre compétence de la CC4V : le SPANC

Le SPANC Service public d'assainissement non collectif est également une commission constituante de la CC4V. Le SPANC est un service dont l'objectif est de mettre en place l'ensemble des contrôles obligatoires des assainissements non collectifs (ANC) afin de limiter les pollutions sur le territoire de la CC4V. En tant que service public, le SPANC doit faire respecter la réglementation en vigueur mais il a également un rôle de conseil auprès des usagers. Ces contrôles permettent de maintenir les installations d'ANC en bon état de fonctionnement afin que ces dernières ne vieillissent pas prématurément. Lors de ces contrôles, les usagers sont conseillés par une technicienne responsable du SPANC, Céline Martin et un autre technicien, Quentin Oger, afin d'apporter d'éventuelles améliorations sur les ouvrages. De nouveaux dispositifs réglementaires sont apparus depuis 2009 : ils permettent d'envisager la mise en conformité d'un ANC parfois

complexe (faible surface disponible, accès difficile, etc.). Les deux techniciens du SPANC effectuent leurs missions sous la responsabilité du vice-président de la CC4V en charge du SPANC, Patrick Rigault et même si cette structure est un service, il convient de respecter ce travail et d'être courtois envers nos collaborateurs. Le SPANC est un Service public industriel et commercial (SPIC) régi par un budget annexe du budget général. Pour information, le budget du SPANC en 2017 était de 245 783 €. Les seules recettes du SPANC de la CC4V sont les redevances pour les contrôles réalisés sur les installations d'ANC.

LES VIDANGES : suite à une consultation d'entreprises de vidanges, un contrat de vidange a été signé avec l'Entreprise

S.G.A. J. MEYER pour les années 2018-2019. La campagne de vidange s'écoule en deux temps (Secteur Est puis Secteur Ouest de la C.C.4.V.). Les particuliers s'inscrivent sur un registre auprès de leur Mairie et remplissent une convention pour la réalisation de la prestation de vidange. Ensuite, l'entreprise S.G.A. J. MEYER les contacte afin de convenir d'un rendez-vous pour la vidange et organise ainsi leur planning sur le secteur donné. Ce n'est qu'une proposition car chaque usager peut opter pour le vidangeur de son choix.



ON EN PARLE.. ON EN PARLE ...ALORS JUSTEMENT, PARLONS EN...

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^{ème} siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992 et qui concerne les régions, départements, communautés de communes et communes. Il s'agit d'un programme global d'actions transversales qui visent les finalités essentielles du développement durable que sont :

- la lutte contre le changement climatique,
 - la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
 - la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
 - l'épanouissement de tous les êtres humains,
 - une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.
- Ce sommet de Rio de Janeiro faisait suite à celui de Nairobi en 1982 et encore avant en 1972 Stockholm et s'est

poursuivi par Johannesburg en 2002. Ces principes de développement durable ont engendré des lois qui les régissent : la loi Voynet sur l'aménagement et le développement du territoire, la loi Chevènement sur l'intercommunalité et le rôle des EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale), la loi SRU 200 sur la solidarité et le renouvellement urbain ou encore la loi d'orientation agricole LOA de 2002. Chacun à sa mesure est et se doit d'être acteur de cet Agenda 21 : le particulier dans son comportement de tous les jours au niveau de l'économie d'énergie, au niveau du tri des déchets, au niveau des mauvaises herbes de son jardin etc. Dans ce même esprit, nous vous informons depuis plusieurs années de la réduction drastique que nous avons appliquée à l'usage des herbicides et pesticides : nous tendons vers le « zéro utilisation ». Encore dans le même esprit nous venons de remplacer notre vétuste

véhicule de service le JR Peugeot rouge acheté aux pompiers il y a 20 ans par une voiture électrique non polluante : un Partner rallongé 121 L2

L'achat de ce véhicule utilitaire électrique se justifie par l'absence d'émissions de particules et de CO² et met la municipalité en situation de parfait accord avec le Grenelle de l'environnement qui a fait du développement des voitures électriques et hybrides, une priorité importante de la politique de réduction des gaz à effet de serre. Autre qualité environnementale qui se rajoute aux précédentes : aucune nuisance sonore car très silencieux. Bref, un achat rationnel.



Comme tous les ans, vous n'échapperez pas à nos conseils de ...

Civilité et civisme

Évitons les aboiements et les divagations des chiens...et ramassons leurs odorantes productions.

Évitons aussi de prendre les radars pédagogiques pour des éléments inutiles du décor et ne nous prenons pas pour Sébastien Loeb sur les ralentisseurs.

Bricolage et jardinage bruyants sont autorisés en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les plantations à installer en bordure de rue ou d'une autre propriété doivent être distantes de 2 m si elles font plus de 2 mètres et de 0.50 m pour les arbustes et les haies (La règle tombe pour des plantations de plus de 30 ans).

Pas de lingettes ni de papiers hygiéniques préalablement humidifiés (type Fess'nett ou Lotus aloé vera) dans les toilettes. Ils ne se délitent pas contrairement à la publicité faite.

Nous allons oublier un autre très joli décor qui se trouve aux abords de l'école, il s'agit d'un grand rond rouge avec une barre blanche au milieu...on appelle cela : un sens interdit ! Si ! Si !

Enfin, quand il neige chacun doit nettoyer son devant de porte ou de portail et cette remarque est valable aussi pour les mauvaises herbes qui poussent : si chacun le fait ce sera tellement mieux.

A propos de civisme

Patrick Rigault maire, a accueilli en décembre, la formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1, la PSC1, dispensée par la Mutualité sociale agricole, la MSA, et élaborée par l'Union nationale des associations de sauveteurs et de secouristes, l'UNASS. Cette formation permet d'acquérir un comportement réfléchi et des gestes efficaces face à une personne dont l'intégrité physique est menacée. Elle vise à ce que toute personne qui l'ait suivie soit capable de protéger la victime et son entourage, d'alerter correctement



les services de secours adaptés, de réaliser les gestes de secours d'urgences que nécessite l'état de la victime et de tenter d'empêcher l'aggravation de cet état en attendant l'arrivée des secours. Actuellement environ 40% de la population française est formée ou sensibilisée aux gestes de secours essentiels et ce chiffre est encore insuffisant. La P.S.C.1 est une formation active à laquelle participants s'inscrivent librement qui dure sept heures et s'adresse à tout public. Un matériel bien spécifique (bustes articulés et nourrissons plastiques souples) permet à chacun de vérifier l'efficacité de son geste. Pas de cours magistraux mais de la mise en application immédiate : le moniteur fait la démonstration, explique la technique et le participant copie le geste jusqu'à ce qu'il l'effectue correctement et qu'il se sente apte à le faire en situation. A l'issue de la formation le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile PSC1 -Prévention et Secours Civiques de Niveau 1- est délivré aux participants ayant atteint ces objectifs (Arrêté du 24 Juillet 2007). Patrick Rigault a jugé cette formation indispensable pour savoir réagir le jour où l'on est confronté à un accident de la vie courante, un accident du travail, ou même un accident de la circulation. Contact : MSA Services IDF : 01 49 85 49 26

Petites infos en vrac mais pas inutiles pour autant ...

Le ministère de l'Intérieur et le Service d'information du Gouvernement lancent une application mobile d'alerte sur smartphone : «SAIP», le Système d'Alerte et d'Information des Populations. L'application SAIP facile à télécharger, s'inscrit dans une démarche de développement d'une culture de vigilance et de sécurité qui donne des instructions pratiques : «s'échapper, se cacher, alerter». Une info pour les personnes en recherche d'emploi : pensez à Gâtinais emploi qui est une association intermédiaire et qui replace la personne en situation de

travail. Activités d'entretien intérieur et extérieur pour maisons, usines ou jardins, garde d'enfants et préparation de repas pour personnes en incapacité- 1, rue Jean Jacquemain – 45210 Ferrières en Gâtinais- 02.38.96.69.06 – mail : gatinais.emploi@orange.fr et www.gatinais-emploi.fr

En hiver, protégez votre compteur et vos canalisations du gel, cela vous évitera des surprises désagréables s'il y a rupture et fuite d'eau et si vous devez circuler malgré le temps renseignez vous auprès de www.loiret.fr/circulation-hivernale ou appelez le 0800.232.245

En hiver toujours, c'est là que se produisent le plus fréquemment les intoxications au monoxyde de carbone. Gaz toxique, indétectable par l'homme. Il est émis lors de la combustion incomplète de bois, gaz, charbon ou essence. Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc. Maux de tête, nausées, malaises, vomissements, etc. peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Faites le 18

Enfin, il n'est pas toujours aisé de contrôler les relations amoureuses de Mesdames et Messieurs les chats qui, d'ailleurs affectionnent particulièrement le bourg de Nargis. Pour information, « un couple de chats peut avoir plus de 20 000 descendants en 4 ans : stériliser c'est sauver des vies » source CNSPA. L'association Les Amis pour la Vie vous propose de bénéficier d'un tarif associatif pour faire pratiquer cette stérilisation, alors n'attendez pas l'arrivée de nouveaux chatons... en contactant Les Amis pour la Vie : Mr Florent Négrier 06.42.38.38.98 contact@lesamispourlavie.com RNA N° W774005837

Les belles heures de la commune

DES HONNEURS RENDUS



Honneur aux Nargissiens

En janvier 2017, rendre hommage aux Nargissiens qui avaient participé à la vie de la commune ou avaient valorisé cette dernière par leur présence ou leurs actions, était l'objectif de Patrick Rigault maire, dans sa première allocution et ses vœux pour l'année débutante.

Les occasions furent multiples, les unes empreintes de sérieux et d'autres plus joyeuses. La solidarité remarquable des habitants vis-à-vis des sinistrés de l'inondation alors récente, fut l'un des premiers points abordés avec une gravité de circonstance compte tenu de l'ampleur du sinistre de juin dernier.

Il fallait aussi un peu d'humour et Patrick Rigault n'en manqua pas à propos des femmes de Nargis, qu'il qualifia de « sacrées battantes » dans bien des domaines. Le comice agricole a décerné la 2ème place des labours à Fanny Thoizon et le titre de dauphine à Aurore Temmerman ; les expositions culturelles ont été le fruit du travail artistique de Martine Legendre et Anabelle Mé-ranger, les recherches historiques le reflet du travail de Bernadette

Péron, conseillère historienne et la vie associative de l'ES-UNRPA rondement menée par Maryvonne Dubois. Patrick Rigault a également salué les performances sportives des jeunes de la commune encore réalisées par le sexe féminin : les 3 soeurs Boyeldieu, Emmy, Chloé et Anaëlle qui avaient obtenu la ceinture noire de judo et 3 autres sportives parvenues en championnat académique de hand ball : Madinina Diamin, Camille Collet et Eglantine Wagner.

Enfin, Patrick Rigault a accueilli les nouveaux habitants présents dans la salle parmi les 27 nouvelles familles enregistrées. C'est principalement à elles que s'est adressé Laurent Villermet de l'équipe technique dans sa présentation centrée sur la réduction drastique des herbicides et le détail des actions menées par le service technique municipal. Parmi ces actions, Laurent a rappelé le travail du jury du fleurissement auquel il participe avec le conseil municipal et les auteurs de cet embellissement de la commune ont été récompensés par ...des compositions florales.

Honneurs aux pompiers de Nargis

C'est lors de la cérémonie du 14 juillet à Ferrières que le capitaine Patrick Vilaine, assisté du chef de centre Erick Navard, ont remis la médaille de l'Union départementale au caporal-chef Hervé Fouquet pour ses 27 ans de service et à Mario Germani, élevé au grade de lieutenant pour son départ en retraite. En plus d'être profondément ému, Mario Germani fut l'objet d'attentions rapprochées de la part de plusieurs officiels car le képi prévu pour lui à cette occasion était beaucoup, beaucoup, trop petit.



DES HONNEURS REÇUS



La CBRT du département a fait halte à Nargis

Mardi 6 juin, les membres de la Commission départementale des bâtiments, routes et travaux présidée par Marc Gaudet, s'est mise en selle pour une visite de la véloroute à Nargis avec escale au Martin Pêcheur. Quatorze mois auparavant ils étaient déjà venus, fiers de l'avancement des travaux, ne pouvant deviner que ce magnifique chantier de ce nouveau revêtement de sol avait été retenu et l'équipe de la CBRT était venue le tester. Il faisait ce jour là une pluie d'orage détestable mais idéale pour l'appréciation du sol.

En effet ce nouveau sol, à base de grave-émulsion présente des qualités fort intéressantes : il se fait à froid, est insensible à l'eau et au gel, ne se fissure pas, et présente une rugosité élevée qui le rend anti dérapant. Adoption de ce nouveau revêtement fut donc faite avec application aux nouvelles portions de véloroute en cours. La pluie ne cessant pas, la tonnelle et les excellentes bières du Martin pêcheur furent appréciées de tous en attendant de se retrouver pour l'inauguration prévue en juillet.



Inauguration de la véloroute

Comme prévu, le 9 juillet Patrick Rigault maire a accueilli Jean-Pierre Door député, François Bonneau président de région, représenté par Jalila Gaboret et Hugues Saury président du département venus inaugurer au port de Nargis, la 1ère section du canal du Loing à vélo, mention gravée sur les ciseaux de l'événement et qui va de Pont de Dordives jusqu' à l'écluse de la Vallée à Cepoy.

Cette inauguration différée d'un an en raison des inondations, a été l'occasion pour Hugues Saury de formaliser la volonté du département de favoriser le tourisme, considérable vecteur de développement économique, par le biais de parcours cyclables aménagés et sécurisés et de valoriser le patrimoine naturel. 1 km de véloroute pratiqué, représente potentiellement 30 000 euros de profit touristique, a précisé Jalila Gaboret et dans le même esprit, le député Jean-Pierre Door a témoigné son intérêt et son soutien à cette démarche prochainement applicable sur les 17 kms qui relieront Cepoy à Conflans sur Loing. La section inaugurée dimanche s'est élevée à plus d'1 million d'euros répartis à part égale entre le département et la région.

Inauguration dynamique s'il en est : présidents, vice-présidents, maires et élus des communes présents sont montés sur la quarantaine de vélos réservés pour l'événement et ont effectué la totalité du parcours qui va du port de Nargis au Pont de Dordives, Hugues Saury en tête. Ce dernier s'est enthousiasmé de la beauté des rives lors de son arrivée. Quoi de mieux en effet qu'un baptême officiel en grandeur réelle ?



Pour mémoire

Permettant de rallier Trondheim, en Norvège, à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, l'Eurovéloroute n° 3, dite « Scandibérique » a pour objectif de connecter le bassin parisien à la Loire à vélo par les canaux de Briare et du Loing. Elle représente un itinéraire de 75 km, dont 70 sur le Loiret. Le département est maître d'ouvrage sur 53,5 km. Il en assure l'entretien annuel soit un budget supérieur à 200 000 euros et envisage un programme d'amélioration sur 3 ans, à hauteur de 1.2 millions d'euros en partenariat avec la région et l'union européenne. L'agglomération montargoise est maître d'ouvrage sur 17 km (5 km étant situés dans l'Yonne).

Le centre-Val de Loire est la 1ère région française de tourisme à vélo avec plus de 4 000 kms d'itinéraires.

Une fois la véloroute achevée le long des canaux du Loing et de Briare, le Département réfléchit à une réalisation similaire le long du canal d'Orléans, ce qui constituerait un triangle touristique 100% loirétain.

Le Canada était à Nargis

Tout commence dans la ville de Trois rivières au Canada, anciennement la Nouvelle France, sur la rive nord du Saint Laurent, parce qu'un historien cinéaste a des doutes quant au fondateur de sa ville. Il fait alors recherches sur recherches : elles le conduisent au Château de Cornou à Nargis.

Depuis 2006, Yannick Gendron historien de profession au ministère de la culture et de la communication canadien, s'étonnait que l'on ne sache rien et pas même son prénom, à propos du Sieur de La Violette, lui qui était sensé être le fondateur de la ville de Trois rivières au Québec. Ce nom de La Violette n'apparaît qu'une seule fois dans un registre de baptême, c'est bien peu mais cependant suffisant pour que l'agréé en histoire démarre son enquête.

Au 17ème siècle en Nouvelle France, la ville de Trois Rivières était un lieu stratégique de commerce fluvial de peaux et de fourrures sur le Saint Laurent. Il fallait un homme rompu à la marine et

qui sache se déjouer des attaques iroquoises pour gérer ce commerce ; le nom d'un homme doté de ces compétences se fit jour de plus en plus : Théodore Bochart du Plessis, devenu ainsi Général de la flotte de la Compagnie de la Nouvelle-France et bras droit de Samuel Champlain, lequel faisait fonction de Gouverneur de la Nouvelle France en lieu et place de Richelieu. De surcroît, pour reprendre les belles images du parler canadien, Théodore Bochart était un « cousin de la fesse gauche » de Richelieu, ce qui a dû faciliter bien des choses. Les années passèrent ainsi et Théodore Bochart poursuivit sa carrière de grand marin jusqu'à sa retraite, mais toujours pas de trace de La Violette, le pseudo fondateur.

Rentré en France, le 11 janvier 1640, Théodore Bochart disposant de plus de temps pour conter fleurette, fait la connaissance et épouse au château de Cornou, celle que l'on appelle la Dame de Cornou, Louise de Thiballier et à la faveur de regroupement de terres il prend le nom de son grand-père devenant ainsi Théodore Bochart du Menillet. Si ce mariage est bien connu de Yannick Gendron le cinéaste canadien, il l'est également d'un autre historien plus local, Michel Fauvin qui vient de rééditer six siècles de vie du village dans « Lumières sur son passé », ouvrage dans lequel il parle aussi du sieur Bochart.

Et en présence de Patrick Rigault, le tournage du film canadien retraçant la véritable histoire du fondateur de Trois Rivières a démarré à Nargis, le 28 juin devant la grande cheminée du salon du château de Cornou, aujourd'hui demeure de Claire Vincent.

Mais alors nous direz-vous pourquoi avoir attribué au Sieur de la Violette la paternité de Trois Rivières ? Parce que c'étaient les Jésuites qui écrivaient l'histoire et Théodore Bochart du Menillet était protestant ! Il est vraisemblable que son nom a été remplacé par celui de La Violette marin aussi, moins expérimenté certes, mais catholique.



Des anglais friands d'histoire à Nargis

Pour la 2ème année Nargis a été le théâtre d'une émouvante reconstitution menée à bien par la famille de Lilian Rolfe, alliée anglaise arrêtée à Nargis en 1944 puis déportée en camp de concentration. A maintes reprises, Nargis avait reçu différents membres de la famille de Lilian Rolfe venus connaître ce lieu où elle exerçait en agent des services secrets britanniques et soutien des forces françaises. Deux cousines de Lilian vinrent cette année : Barbara Cronk et Joan Munden toutes deux nées Rolfe. En parallèle une organisation anglaise de voyages historiques, « Les guerriers de Churchill » organise depuis deux ans un périple de mémoire conduisant les participants jusqu'au mémorial de Valençay dédiés aux anglais morts au service de la France et Nargis est devenu une étape de ce circuit. En fin septembre, Patrick Rigault a accueilli les visiteurs anglais de ce tour operator conduit par l'écrivain Clare Mulley, dans la cour de l'ancienne école où Maurice et Jeannette Verdier, les instituteurs de Nargis, hébergeaient le radio anglais Lilan Rolfe. Puis dans la salle Verdier Joan Munden une des cousines de Lilan Rolfe, a fait revivre le radio anglais dans une troublante scénographie. Au sein d'une exposition municipale montée par l'historienne du Conseil municipal, Bernadette Péron, retraçant la vie des instituteurs Résistants, Joan Munden est apparue tout d'abord sous les traits d'une Lilian Rolfe personnage incognito, dans son imperméable de marque française, qui demande une zone de parachutage, raconte ses peurs et comment elle cache les codes de ses messages. Poste émetteur d'époque en mains, écouteurs sur les oreilles Joan émet ; elle est Lilian et l'émotion se fait sentir dans la salle. Dans une dernière transformation Joan devient Vera Atkins l'officier chargé du recrutement féminin des alliées et qui parle de Lilian. Il était très difficile de rester insensible à cette criante reconstitution qui rendait vivante celle qui a marqué l'histoire de la Résistance à Nargis. Dans la salle, des élèves du lycée professionnel Jean de la Taille de Pithiviers, auteurs d'un panneau d'hommage aux Verdier parmi 9 familles résistantes du Loiret, et destinés à l'exposition au musée de la Résistance à Lorris, se sont montrés très sensibles à cette reconstitution historique et les commentaires des anglais furent particulièrement chaleureux.

HEURES RÉCRÉATIVES OU GOURMANDES



Ensemble et solidaire UNRPA

Avec Maryvonne Dubois présidente de l'association ES-UNRPA les réjouissances de l'année commencent très naturellement dès janvier. Cette année les invités de la galette/ tombola étaient au nombre de 72 et chacun a qualifié celle-ci de succulente. Pour parfaire cet agréable moment une salade de fruits en coupelle s'est laissée délicieusement déguster et l'animation musicale bienvenue de Patrus qui invitait à la valse et au madison fit un sort aux calories absorbées. Cette galette est traditionnellement accompagnée de lots que l'association achète sur ses deniers et chaque billet est gagnant. Il devrait d'ailleurs toujours en être ainsi ... !

Avril a permis à tous les adhérents d'ES-UNRPA de découvrir les talents de décoration de salle de Maryvonne, de Josette et de Danièle. Le déjeuner spectacle était un hommage à Dalida et les passionnés du Darla Dirladada ou de Gigi l'amoroso étaient ravis. En supplément, l'animation musicale et culinaire avait un petit air du pacifique Sud bien dépaysant. Quelques jours auparavant à Pithiviers s'est déroulée la fête départementale, au cours de laquelle Danièle Beaurain présidente de la Fédération du Loiret a rappelé l'objectif de l'association qui est de mettre un terme à l'isolement des seniors et l'intérêt du Comité Solidarité Vieillesse, lors de situation de santé trop lourdes financièrement... Un mois après une petite promenade de mai sur le Loing fut jugée bien agréable et reposante. Pas de répit pour Maryvonne qui en juin, convie ses adhérents à Amboise et les emmène visiter le parc aux châteaux miniatures : Chambord, Chenonceaux, Amboise, Villandry et bien d'autres encore construits en maquettes absolument fidèles à l'échelle 1/25ème, ce qui permet de faire le tour du Val de Loire en ...moins de 2 heures ! Avec une organisation parfaite, le mois de Novembre est l'occasion en une après-midi de renouveler les adhésions, de s'inscrire au repas de Noël et de profiter des colis de Noël. Bien entendu tout ceci s'accompagne d'un délicieux goûter. Deux événements vont ponctuer la fin d'année de ES-UNRPA ; tout d'abord l'assemblée générale du 9 novembre au cours de laquelle Maryvonne a présenté un bilan d'activités bien étoffé comme on vient de le voir ci-dessus et un bilan financier positif. Maryvonne Dubois est à nouveau confirmée dans sa mission de présidente et le bureau s'articule ainsi : Jean-Claude Ternois trésorier, Josette Roeland secrétaire ; Gisèle Rodot et Françoise Ternois membres. C'est au cours de cette assemblée générale que les adhérents ont fait la connaissance du bracelet de sécurité Noé que nous avons évoqué dans les pages précédentes, avant le plaisir d'une petite collation bien sympathique. ES-UNRPA a terminé l'année en beauté avec un superbe voyage de 3 jours en Alsace au marché de Noël. 37 personnes faisaient partie du séjour et au retour les commentaires étaient absolument unanimes : tous ont été enchantés des visites, des restaurants, de l'hôtel, et même du chauffeur du bus Ackerman qui était « aux petits soins » et les a gâtés. Il est vrai que dans le registre récréatif et gourmand l'Alsace est une référence.



Les escapades du comité des fêtes et des loisirs

Un week end au pays du rugby en mai

Pendant de très nombreuses semaines, Dominique Rebuffé avait prospecté, communiqué, stressé, négocié, transpiré et renégocié mais jamais capitulé et avec l'aide de Marie-Thérèse, tristement disparue aujourd'hui, ce sont 42 personnes de 16 à 80 ans qui ont traversé le channel pour un week end londonien au mois de mai. Pas de programme imposé mais des groupes qui se sont formés par intérêt touristique. Tous les grands classiques d'une visite à Londres ont été mis au programme et pour un essai au pays du rugby, il fut transformé. Pas de voyage non plus sans anecdote : l'un des passagers avait oublié...ses papiers ce qui n'a pas accéléré le passage à la douane mais amusé tout le monde. Verdict de cette première expérience : Dominique a déjà son idée pour 2018.



Et une ville parisienne en novembre

Un début de matinée instructif en direction de la basilique de Saint Denis pour les 40 personnes de la balade qui ont admiré les vitraux de la cathédrale tout en écoutant l'histoire des rois de France. Puis direction Montmartre par le funiculaire et déjeuner agrémenté par les chansonniers de « Chez ma cousine » avant le moment quartier libre au milieu des peintres de la place du Tertre, avec et sans le petit train. Pour terminer Dominique Rebuffé avait prévu le tour de Paris et des monuments en bus : journée bien remplie et surtout journée bien appréciée par tous les participants dont l'âge s'échelonnait de 19 à 90 ans.

Le déjeuner des aînés

A Nargis les doyens sont récidivistes : traditionnellement le repas que la municipalité propose aux aînés est l'occasion de féliciter les doyens de l'assemblée et cette année encore les deux mêmes nargissiens eurent ces honneurs : Marcelle Brunet 92 ans et Gilbert Genevoix 91 ans furent appelés sur le devant de la scène par Patrick Rigault maire. A n'en pas douter on

vit bien à Nargis. On a effectivement bien vécu ce dimanche de novembre, autour de tables décorées sur le thème du noir et rose, entre biscuits de Reims et sombre réglisse et bouteilles et colifichets habillés de paillettes. Après un copieux repas les plus dynamiques ont foulé la piste de danse grâce à la musique de Magali et Richard, petite compagnie d'animation



La fête au village

A Nargis la fête dure 2 jours

Au centre du bourg, manèges stands de tirs et de confiseries s'installent dès le samedi 10 juin. Lorsque le jour commence à baisser la municipalité qui est à pied d'œuvre depuis le matin, entame une distribution attendue : celle des lampions. Cette année 127 lampions ont été distribués pour une retraite aux flambeaux de fort belle taille et qui a traversé le cœur de ville au milieu des jongleurs et des échassiers. Et si l'on rend le bâton du lampion on récupère un ticket de manège ou de stand. La municipalité avait choisi les Croqueurs de pavés de Chalette pour animer le spectacle de feu qui a clos la soirée lumineuse du samedi.

Au tout petit jour du lendemain, le bourg s'anime à nouveau car c'est la brocante du comité des fêtes et des loisirs. Servie par une météo presque trop chaleureuse elle a fait le bonheur des chalands et de la buvette. Quand on sait qu'en même temps et sur le même espace se tenaient les élections législatives on peut imaginer sans peine la rigueur du planning d'attribution des rôles de chacun des membres du conseil : la sécurité des enfants, le barrage des routes, la tenue du stand de maquillage des enfants, la buvette, l'accès au bureau de vote et la gestion de celui-ci etc. Tout s'est vraiment très bien déroulé grâce à l'implication des 13 bonnes volontés du conseil municipal et des services techniques et administratifs.



que l'on avait déjà appréciée l'année dernière. Et pendant que certains assuraient sur un rock pas du tout pépère, d'autres s'amusaient visiblement avec les ballons sculptés. Aucune fausse note dans cette demi-journée hormis une remarque qui tendrait à prouver que la surdité des aînés est assez sélective ; « C'est trop fort cette musique ! »

DES HEURES ESTHÉTIQUES



Un fleurissement récompensé

Chaque début d'année en janvier, le maire remercie toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont valorisé le village (voir début de chapitre) et le fleurissement des maisons et jardins en fait partie. Les critères de sélection sont notifiés dans un cahier des charges départemental bien précis et les récompenses sont attribuées en conséquence suite aux observations effectuées par la municipalité. Cette année Patrick Rigault maire était superbement assisté dans cette mission par Aurore de Temmermann, dauphine de Miss Loiret, Val-de-Loire.

Dans un 2ème temps, les communes qui participent au classement des Maisons fleuries pour l'obtention d'un prix matérialisé par une fleur sur les panneaux d'entrée de village, envoient ce classement au conseil départemental. Ce dernier sélectionne alors les meilleurs dossiers et sur 10 communes retenues dans le Loiret, Monsieur Louis Blin du Val Boisé a obtenu en avril, le prix départemental de 1ère catégorie. Il existe 7 catégories de prix selon le critère retenu et la 1ère correspond à « Maison avec jardin très visible de la rue ». Annie Barthod-Tonnot 1er adjointe lui a remis le précieux diplôme.



« L'envolée musicale » du Château de Toury

D'une séduction à l'autre

A Nargis, durant plus d'une heure Marina Pizzi a charmé son auditoire par son récital de musique classique proposé par l'association Au fil de l'art, en préambule du vernissage du 4ème salon de Martine Legendre.

Marina Pizzi qui a cumulé les prix et distinctions depuis son jeune âge, a entraîné avec brio son public dans les ballades, les préludes, les fugues et les toccatas.

A l'issue de ce concert de juin, Martine Legendre la présidente a guidé Jean-Pierre Sueur député et Frédéric Néraud vice-président du conseil départemental, dans les salons de cette exposition qui mêle toutes les formes d'art et contente tous les publics. En choisissant ce thème de « L'envolée musicale » Martine Legendre a permis à tous les artistes exposants de ne pas se sentir bridés et de pouvoir créer sans réserve. Ainsi s'est exprimé Frédéric Néraud qui l'a félicitée pour avoir su créer une opération artistique individuelle et surtout avoir su la pérenniser.

Jean-Pierre Sueur a orienté ses propos sur la fonction vitale de l'art et le bonheur que l'on retire de l'émotion esthétique.

Cette exposition a ravi les amateurs de couleurs vives, elle a comblé les inconditionnels des teintes douces et séduit les passionnés de la sculpture. Bien difficile de faire mieux !



23^{ème} salon de l'Atelier d'art

Le 23^{ème} salon de l'Atelier d'art de Nargis n'a vraiment plus rien d'une présentation d'un travail d'élèves. Le niveau d'exécution est croissant d'année en année selon l'avis unanime des visiteurs. Le choix d'Anabelle Méranger s'est porté cette année sur Daniel Girard comme invité d'honneur et celui-ci a donné l'éclairage suivant sur son œuvre : « toute peinture a son premier regard, puis un autre regard plus approfondi fait découvrir ce qui est caché. Le 1^{er} est réalisme, le 2^{ème} est abstraction ». Et pour mettre en pratique ses dires, il n'a pas hésité à dissimuler quelques petits clins d'œil dans ses toiles.

10 prix différents furent attribués selon les critères de l'atelier, respectivement à : Danièle Rougier, Sylvie Auvray-Comin, Yvie de La Rochette, Henri Pawlowski, Marie-Jo Daems, Christianre Verheecke et 2 prix à Michel Veray et 2 également à Hervé Vilette. Ce salon est aujourd'hui devenu une institution de l'automne nargissien.



L'artisanat d'art a trouvé sa place

En réponse à la proposition de l'association Au fil de l'art que préside Martine Legendre, 11 artisans d'art sont venus présenter en novembre leur travail, pour ce 2^{ème} salon nargissien. Martine Legendre a eu plaisir à accompagner Patrick Rigault maire, auprès de chaque stand pour qu'il en ait une connaissance détaillée. Outre le plaisir du cadeau que l'on se fait ou que l'on va offrir, la qualité de ce salon a permis d'enrichir son savoir sur le travail des cuirs anciens, sur celui des bijoux en pâte polymère, de l'enluminure à la feuille d'or ou encore de la peinture sur feuille de Ginko Biloba. On s'est fait expliquer d'anciens jeux en bois très astucieux et on a pris plaisir aux couleurs des céramiques et des porcelaines. On a pu essayer de ravissants chapeaux avant d'aller se regarder dans de superbes miroirs peints. Les artisans ont été très contents de ces deux journées et ceux qui présentaient les plus grosses pièces telles que lampes et meubles ont eu des contacts de visite ultérieure. La lecture du livre d'or est édifiante sur le degré de satisfaction des visiteurs quant au niveau artistique et les artisans ont été très sensibles à l'accueil chaleureux de la commune et de l'association. Michel Fauvin l'historien a pu dédicacer à loisirs son nouvel ouvrage sur Nargis et les « Lumières sur son passé ».



MÉMOIRE ET TRADITION



8 mai

Comme toujours les adultes présents dans ces cérémonies impliquent au maximum les jeunes en les aidant à fleurir les plaques et les monuments. Ce 8 mai était marqué par la mort du jeune policier tué à 37 ans, 20 jours plus tôt et le discours du maire y fit bien sûr référence. Patrick Rigault a chaleureusement félicité le jeune porte-drapeau Pierre-Henri Nolin.

14 juillet

Quand on regarde après coup des photos prises lors d'une commémoration de 14 juillet, on se dit que si on enlevait le conseil municipal, les parents des jeunes sapeurs pompiers, les conjoints(es) des officiels, il ne resterait pas beaucoup de monde derrière Monsieur le maire ...Mais en fait, c'est parce que le public se réserve pour le goûter démocratique ; seulement voilà il n'y en a pas au 8 mai ni au 11 novembre et là en plus il fait froid.... alors ...



3 septembre

Messe des moissons

Bénédiction des épis, des brioches, et des pains : la tradition est respectée. Le père Richard Mention a célébré la messe des moissons 2017 dans une église décorée avec recherche et talent et il n'a pas manqué d'en faire la remarque admirative à ses auteurs.

De très hautes branches de feuillage garnissaient en effet les murs de l'église Saint Germain, laquelle déjà pourvue pour l'occasion, d'un tracteur ancien, a vu ses marches d'autel se garnir de produits de la terre et même d'un couple de colombes.

« Les hommes et les femmes sont les gérants du don de Dieu et c'est comme si nous avions reçu ce don brut et que nous le travaillions pour qu'il fructifie et nous aide à vivre » Par ces paroles, le père Richard a invité les chrétiens à louer le Seigneur mais ...pas seulement une fois par an !



Cette messe a aussi été marquante par la présence musicale et la belle implication de la jeune génération des familles Defoix, De Temmerman, Loeuillet et Nolin.

A l'issue de leur bénédiction, les parts de brioche furent partagées et chacun est reparti avec son bouquet de 7 épis représentant les 7 dons du Saint Esprit que sont la sagesse, l'intelligence, la science, le conseil, la force, la piété et la crainte (Somme théologique de Saint Thomas d'Aquin).

Agriculteur : « un beau métier » a répété plusieurs fois le Père Richard Mention.

11 novembre

Pas humide la cérémonie : ruisselante !

Impossible de dérouler la cérémonie sans le secours d'un tiers muni d'un parapluie de grande envergure. Déjà pour commencer la matinée Patrick Rigault s'était rendu solidairement à Fontenay sous les mêmes intempéries, puis à Ferrières après sa propre cérémonie, bref la matinée avait été plus que rafraîchissante... A cause de la pluie... (!) il n'y avait pas beaucoup de monde aux monuments aux morts.

En revanche, très dignement stoïque sous cette pluie le jeune porte-drapeau Pierre-Henri Nolin prend sa mission de plus en plus à cœur. La fanfare l'Octave a fait la surprise d'une adaptation pour fanfare, des Yeux d'Emilie de Joe Dassin, pour fanfare et ce fut très réussi.



EN PARTAGE AVEC LES ENFANTS



Les TAP de l'école maternelle

L'école maternelle est le lieu initial et privilégié des apprentissages et dans cet esprit, à la maternelle de Nargis enseignants et ATSEM s'emploient continuellement à diversifier au mieux ces nouveaux acquis. Les TAP (temps d'activités périscolaires) initient les enfants à la création, au dessin et à la couleur. Le dernier vendredi qui précède les vacances de février est l'occasion de défiler dans le bourg de Nargis pour montrer les travaux réalisés. Portée musicale ou superbes croches colorées, certains enfants portaient fièrement la musique en tête alors que d'autres marchaient au son d'un djembé improvisé, arborant masques ou turbans africains. Cortège sympathique et remarquablement encadré par la municipalité, les ATSEM et les parents volontaires.



La Kermesse du regroupement scolaire, le SIIS

C'est un voyage à travers le monde que les enfants ont présenté le 17 juin : avec les élèves de Fontenay on a pu suivre le parcours de Marco Polo sur la route de la soie et diverses musiques du monde ; avec ceux de Préfontaines le Moyen âge a resurgi et les enfants de Nargis ont excellé dans la gym aérobique.

La fête de la pêche

Les 200 truites arc-en-ciel déversées en juin, par l'APPMA* « la carpe de Cepoy, la Gâtinaise » à la Fontaine Saint Germain, ont eu un très bon comportement et un vrai fair-play vis-à-vis des 88 enfants présents. Elles ont très goulument avalé les appâts, à la même vitesse que les enfants ont englouti les pains au chocolat et les boissons offertes par la mairie. Même les deux super-truites de 1.100kg ont joué le jeu comme leurs petites copines pour le plaisir des jeunes pêcheurs. A noter la disponibilité et le parfait encadrement des enfants par l'équipe de Maurice Breuil le président de l'Association. *APPMA : Association de pêche et de protection des milieux aquatiques.

Un petit parcours initiatique

Profiter en juin des matinées où l'exposition de l'association Au fil de l'art n'est pas ouverte au public pour la faire connaître aux petits élèves de la maternelle, telle fut l'initiative conjointe de Martine Legendre la présidente et de François Helle le directeur de l'école. Bien encadrés par les enseignants, les ATSEM et guidés par Martine Legendre et Peguy Guillemot, les enfants ont été amenés à comprendre la peinture ou à approcher la sculpture en touchant par exemple la matière brute avant qu'elle ne soit travaillée. Ils se sont aussi exprimés sur des toiles abstraites en disant ce qu'ils y voyaient. Ce petit parcours initiatique était agrémenté d'un moment ludique de coloriage de notes de musique en bois fabriquées pour eux et que chacun a pu précieusement emporter. Belles matinées d'ouverture d'esprit.



C'est arrivé en 2017

Avant tout autre développement il nous apparaît légitime d'évoquer ce qui pour le conseil municipal, a été l'événement dramatique de cette année à savoir le décès soudain de notre conseillère municipale : Marie-Thérèse Debonnaire. Entrée au conseil municipal en 2014 elle s'est appliquée à participer activement aux activités de la commune avec sourire et efficacité aussi bien auprès des enfants que des adultes. Elle était très présente au sein du comité des fêtes et des loisirs de la commune, assurait les permanences de la bibliothèque et participait en tant que membre, aux activités de Ensemble et solidaires l'UNRPA. Nous gardons en nous son image de personne généreuse, dévouée et que nous regrettons.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Investir en 2017 : voirie, réseaux, études, etc.

Si les besoins variés en investissement demeurent, des choix s'imposent de plus en plus au Conseil municipal pour des raisons d'ordre budgétaire. Cela est dû essentiellement à la baisse sensible, depuis plusieurs années, des dotations de l'Etat. En parallèle, les dépenses de fonctionnement augmentent en raison d'obligations légales (retraite du personnel, C.S.G...). A cela s'ajoute l'incertitude pour les communes concernant la suppression à venir de la taxe d'habitation. Malgré tout, il faut continuer et avancer. Voici ci-dessous, le résultat de ce difficile exercice d'équilibre budgétaire pratiqué au cours de l'année 2017. (Les montants ci-dessous sont mentionnés en TTC sauf mention contraire).

Batiments communaux & foncier

Salle polyvalente Au niveau des bâtiments, l'effort de 2017 a porté sur la salle des fêtes. Le bulletin municipal de l'année 2017 évoquait déjà les études à réaliser afin d'effectuer des travaux d'économie d'énergie sur cet immeuble, construit en 1983. Le diagnostic a, depuis lors, été réalisé par R & O et réglé en 2017 (1 980 €). Ses conclusions révèlent qu'un certain taux d'économies d'énergie du fait de travaux adaptés, est réaliste (40 % minimum). Sur cette base, la commune a chargé Mme Isabelle Leconte, architecte, d'assurer la maîtrise d'œuvre de cet ambitieux projet. Il s'agit de prévoir l'isolation extérieure du bâtiment, changer les huisseries de celui-ci en optant pour un double-vitrage, rénover l'équipement de chauffage défectueux et vétuste et, ce qui va de soi, passer à l'éclairage à LED, plus écologique et économique. Compte tenu de l'ampleur de ces travaux d'investissement, diverses subventions seront sollicitées en 2018 auprès de l'Etat, la Région, le Conseil départemental. Afin de mettre toutes les chances de notre côté, un dossier est en cours d'études en collaboration avec le Syndicat du Pays Gâtinais afin de bénéficier du dispositif des Certificats d'économies d'énergie Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (CEE TEPCV).

Foncier Dans ce domaine, la commune a exercé dernièrement son droit de préemption sur deux lots situés route de Cornou issus du lotissement Testemale (47 000 €). Ils sont effectivement compris dans le périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) à vocation d'habitat, dite « Chanterelle », figurant au Plan Local d'Urbanisme communal (PLU). L'acquisition sera faite en 2018. Nous reviendrons sur cette affaire dans le prochain bulletin.

Voirie & réseaux

Voirie Des études sont parfois nécessaires avant d'entreprendre des travaux conséquents. C'est ainsi qu'une étude concernant le projet d'aménagement d'un cheminement piéton et la gestion des eaux pluviales rue des Bois-de-Vaux, a été réalisée par ECMO (5 136 €).

La maîtrise d'œuvre des travaux de voirie de l'année 2017 a été confiée au bureau d'études ECMO à Villemandeur (coût total : 4 680 €). Ces travaux ont été achevés fin décembre. Ils ont été réalisés par l'entreprise S.A.S. VAUVELLE, titulaire du marché (69 945 €). Les rues suivantes ont été traitées :

- rue des Bois-Vaux (entre le Val-Boisé et le Domaine de Nargis), rue du Fresnoy-Gaillard, à partir du virage jusqu'au canal et, pour partie, rue Henri-Thoizon : les travaux ont porté sur la remise à niveau des accotements, sur un reprofilage ponctuel de chaussée à l'enrobé et la mise en œuvre d'un enrobé pleine largeur en finition.
- rue du Bout du Monde : cette voie a bénéficié d'un grattage reprofilage de la chaussée en calcaire et la réalisation d'un gravillonnage bicouche pleine largeur de chaussée.
- Une subvention d'un montant de 21 412 € a été octroyée au titre du produit des amendes de police sur fonds d'Etat par décision du Conseil départemental du Loiret que nous remercions.

En outre, les agents communaux ont réalisé un puits et une tranchée filtrante route des Gourdet afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales dans ce secteur.

Eclairage public (coût total : 2 501, 64 €) : Deux lampes ont été posées route de Fontenay à proximité du haricot de la R.D. 32 à l'entrée de Nargis afin de sécuriser cette entrée du village. Rue des Bois-de-Vaux : deux lampes ont été installées afin de sécuriser le trajet des enfants du secteur se rendant à l'abribus situé près du Domaine de Nargis.

Electricité Des boîtiers ont été installés pour création de nouveaux emplacements d'illuminations de Noël route de Château-Landon (999,12 €).

Défense incendie Enfin, un poteau d'incendie a été changé impasse du Bout du Monde. Signalons à ce sujet l'achat d'un pèse-poteau afin de mesurer le débit et la pression de l'ensemble des poteaux d'incendie de la commune, cette mission relevant de la responsabilité de cette dernière. L'ensemble de ces acquisitions représente un coût de 3 889, 70 €.

Ouvrage d'art Signalons qu'à la suite des inondations, des travaux de réfection au pont de Nançay ont été réalisés par les entreprises C. BEIGNET et GUERINEAU pour un total de 5 321, 48 €. Des subventions prévisionnelles ont été octroyées par l'Etat (1 431 €), la Région (1 900 €) le Département (1 300 €).

Equipements divers

Véhicule électrique Compte tenu du cumul des différentes aides de l'Etat : bonus national Grenelle de l'environnement (6 000 €) et aide financière (7 301 €) dans le cadre du dispositif Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, la commune a eu l'opportunité d'acquérir un véhicule électrique Peugeot Partner d'un montant de 28 932, 80 € (avant déduction des montants précités).

Matériel divers Les employés ont été équipés d'une tronçonneuse STHIL et d'une longe élastique (matériel d'élagage), un équipement d'arrosage automatique afin d'économiser l'eau et le temps. Coût de l'ensemble : 2 163, 84 €.

Par ailleurs, une auto-laveuse a été acquise pour l'entretien de la salle polyvalente : moins de pénibilité pour l'agent dans le respect du document unique en vigueur à Nargis. D'autre part, 23 tables pour les manifestations extérieures communales ont été achetées ainsi qu'un micro et une sono portable. Divers outillages se sont ajoutés pour un coût total de 5 355, 82 €.

Service administratif L'investissement pour ce service a consisté en frais de licences informatiques diverses (3 567, 36 €) et en reliure de huit registres (état civil et arrêtés du Maire) d'un montant de 500 €.

Emprunts Le capital des emprunts réglés en investissement en 2017 s'est élevé à 55 149, 92 €.

Autres recettes d'investissement A noter, la cession d'un ancien véhicule Peugeot (4 000, 00 €.) Le Fonds de Compensation de la TVA au titre des dépenses d'investissement de 2015, s'est élevé à 27 465 € et la Taxe d'Aménagement 2017, acquittées par les titulaires de permis de construire ou de Déclarations préalables s'est élevé à 12 096, 80 €.



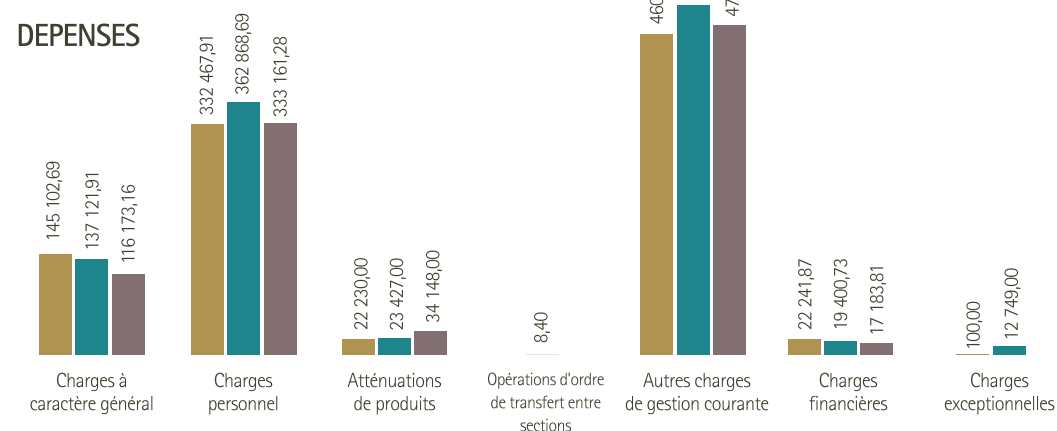
Service des eaux

En 2017, les investissements du budget annexe du Service des Eaux communal ont porté sur les travaux d'isolation du tuyau d'eau potable du pont du canal route de Fontenay (11 935 hors taxes). Signalons que l'établissement d'un diagnostic concernant l'état du château d'eau sera lancé en 2018. Un dossier de demande de subvention sera présenté auprès de l'Agence Seine-Normandie. Cet ouvrage est d'origine et présente de nombreux désordres qu'il convient d'analyser avant d'entreprendre des travaux plus ou moins onéreux.

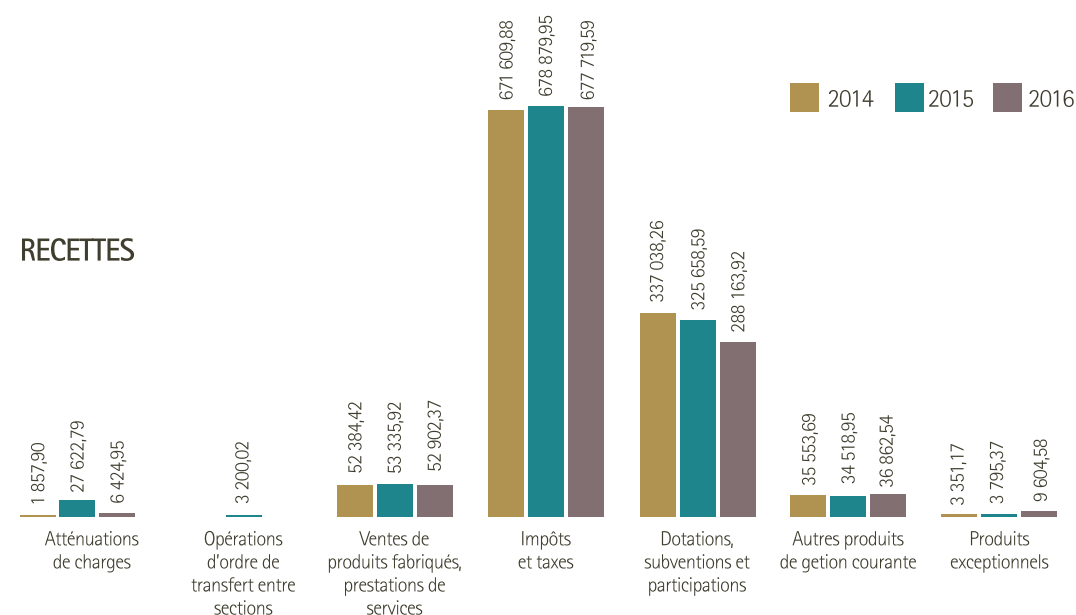
Evolution du budget de fonctionnement

sur les 3 années écoulées (2017 n'étant pas clôturé)

DEPENSES



RECETTES



La section de fonctionnement recouvre les charges à caractère général, le personnel, l'entretien courant et les provisions nécessaires ; elle perçoit en recettes les taxes, les impôts et dotations de l'état devenues de plus en plus réduites. L'illustration de l'évolution sur 3 ans accomplis montre que malgré la baisse des

dotations et subventions, les impôts n'ont pas été augmentés. Toutefois, il est compréhensible d'avoir quelque préoccupation d'avenir autour de la suppression de la taxe d'habitation, qui fait suite à la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) et tout cela au cours du même mandat ...



Les urnes n'ont pas chômé en 2017

Des élections présidentielles les 23 avril et 7 mai (1)

Résultats au plan national

Liste des candidats	M. Emmanuel MACRON	Mme Marine LE PEN
Voix	20 743 128	10 638 475
% Inscrits	43,61	22,36
% Exprimés	66,10	33,90



Nargis : 1029 inscrits-838 votants-733 exprimés-191 abstentions (18.5%)- 24 nuls-81 blancs

Marine le Pen - Front national : 422 voix

Emmanuel Macron - La république en marche : 311 voix

2017 LÉGISLATIVES

Des élections législatives les 11 et 18 juin

Résultats au plan national

Partis ayant dépassé le million de voix

Nuances de Candidats	Voix	Nb Sieges
La République en marche	7 826 245	306
Les Républicains	4 040 203	112
Front National	1 590 869	8
Modem	1 100 656	42
Parti socialiste	1 032 842	30

Nargis : 1030 inscrits-455 votants-402 exprimés-575 abstentions (55.8%)- 8 nuls-45 blancs

Pour le devoir de citoyen que représente une élection, 55,8% d'abstention ...ça fait beaucoup, non ?



Des élections sénatoriales

24 septembre 2017

SOCIALISTE / Pour le Loiret et ses communes : Dynamisme et solidarité - **M. Jean-Pierre SUEUR**

DIVERS DROITE / A vos côtés - **M. Hugues SAURY**

LES RÉPUBLICAINS / Dynamisme des territoires et ruralité - **M. Jean-Noël CARDOUX**

(1) Données ministérielles





Au niveau du territoire

PLUI

Par délibération en date du 21 septembre 2017, la CC4V a approuvé à l'unanimité, la prescription d'un plan d'urbanisme intercommunal sur son territoire. (voir le détail sur www.mairie-nargis.com)

Par ailleurs la CC4V poursuit son importante tâche dans le registre de compétences récemment acquises : Petite enfance- Enfance-Jeunesse et Culture-Patrimoine et tourisme.

Développement du tourisme autour de la Scandibérique

Après 2 années de travaux, l'Eurovéloroute n° 3, appelée « Scandibérique » car elle débute en Norvège (Trondheim) et se poursuit jusqu'en Espagne (Saint Jacques de Compostelle) a été inaugurée le 9 juillet 2017 au port de Nargis en présence du maire Patrick Rigault et des élus du département et de la région.

Sachant que le tourisme à vélo est une filière économique en plein essor, la commune de Nargis mène actuellement de nombreuses réflexions en ce sens. En effet, la France est la deuxième destination mondiale du tourisme à vélo, après l'Allemagne.

Nargis bénéficie sur le tracé de la Scandibérique de deux aires de repos, l'une au pont de Dordives et l'autre au port de Nargis ; consciente de ce potentiel naturel, elle participe actuellement à des réunions avec le Pays Gatinais fortement engagé dans une politique de Pays à Vélo. De nombreux projets sont à l'étude pour l'ensemble du Gâtinais mais celui qui intéresse prioritairement Nargis est l'étude d'un plan de déplacement communal entre les communes de Ferrières en Gâtinais, Fontenay sur Loing et Nargis. Cette voie douce permettra de relier Nargis à Fontenay et notamment la gare de Fontenay en toute sécurité.

Plus près de nous

Au niveau des communes du SIIIS Rythmes scolaires

Une enquête a été réalisée auprès des parents d'élèves en juin dernier pour connaître leur souhait de revenir à une semaine de 4 jours sans TAP.

Résultats : Courtempierre 13 oui et 3 non – Fontenay 40 oui et 9 non – Nargis 49 oui, 18 non et 2 blancs – Préfontaines 30 oui et 6 non. Le conseil d'école a voté à son tour : 18 oui, 7 non et 2 abstentions. Décision a donc été prise d'un retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018 avec adaptation des transports. A l'heure où nous écrivons l'horaire de mise en place des APC (Activités complémentaires pédagogiques) n'est pas encore résolu mais plusieurs pistes sont en réflexion.

Fermeture de classe

La maternelle de Nargis a perdu une des 5 classes dont elle disposait à la rentrée de septembre 2017, par décision de la DSDEN45, Direction des services départementaux de l'Education nationale. Cette mesure dite de « carte scolaire », s'est appuyée sur l'analyse des effectifs de Nargis jugés insuffisants pour le nombre de classes.

Déjà l'année dernière, Pierre Delion le président et les membres du SIIIS* ainsi que les enseignants des 4 écoles de Courtempierre, Fontenay, Nargis et Préfontaines, conscients de la baisse d'effectif par école, redoutaient une mesure de ce type. Avec environ 25 élèves par classe, François Helle son directeur dit qu'« on ne fera pas tout à fait le même travail en atelier mais il n'y a pas matière à dramatiser ». Ce raisonnement positif s'appuie sur une moyenne nationale par classe, bien supérieure.

Deux rappels :

- l'académie d'Orléans-Tours a modifié la date des vacances de printemps et les a placées du 25 avril au 14 mai 2018.
- C'est la région qui est à présent en charge des transports publics et scolaires. Avec Rémi, les cars sont gratuits pour tous les scolaires (seule charge la carte à l'inscription).

Et toujours en 2017

Le TDH est dans les tuyaux

Le Très haut débit internet n'est plus virtuel

Depuis de nombreux mois on prévoit ce THD, on l'espère, on en dit beaucoup de choses plus ou moins vraies, on s'impatiente ... Fin décembre le département a demandé aux techniciens de la société de mise en place du TDH, Lysséo, d'apporter des éclaircissements nécessaires sur place. Les voici en synthèse :

Le programme Lysséo a pour objectif de couvrir l'intégralité du territoire en THD d'ici 2024 et le Loiret en 2020. Des observatoires électroniques analysent le débit par zones et mettent en priorité d'équipement les zones à bas débit que l'on peut visualiser en allant sur <https://observatoire.francethd.fr>. Quand ce projet a été mis en place le bas débit était autour de 2 Mb/s ; aujourd'hui cette limite inférieure est remontée à 8 Mb/s.

Différents points de Nargis sont en dessous des 2 Mb/s comme par exemple le bourg du village qui avoisine les 1.6 Mb/s. On peut alors se demander pourquoi avoir installé un équipement vers le Domaine. Le secteur des Bois de Vaux qui dépendait du central téléphonique de Fontenay, beaucoup trop éloigné, avait été noté par le département il y a de nombreuses années, comme le plus bas débit. C'est pourquoi, il vient d'être doté d'un équipement NRA (Nœud de raccordement abonné pour augmentation du débit) appelé aussi PRM (Point de raccordement mutualisé) dont la finalité est cette montée en débit.

En pratique :

L'armoire NRA/NV5 de la rue des Bois de Vaux intègre les opérateurs SFR, Free, Bouygues et Orange. Cette armoire rapatrie les lignes téléphoniques, elle raccourcit les distances et c'est elle qui est alimentée par la fibre ; la fibre n'arrivera pas directement au domicile du particulier ; traduction : pas de box fibre et ceux qui ont une box ADSL la gardent tout simplement.

L'ouverture commerciale du PRM est fixée au 9 janvier et la migration des 196 lignes s'effectuera du 22 janvier au 2 février. Cette migration est physique : Lysséo débranche d'un côté et rebranche sur l'armoire : il peut donc y avoir une courte période d'interruption de service.



En situation :

« Ca marche pas ! » Débrancher puis rebrancher la box ADSL

« Ca marche toujours pas ! » Appeler votre fournisseur d'accès internet : Lysséo ne peut rien faire, il a bien rebranché. Ceci est valable aussi pour « J'ai plus la télé ! »

L'augmentation de débit sera quantifiable sur : www.degrouptest.fr

Certes, en ce début d'année 2018 il y aura une réelle avancée technologique mais il faudra attendre 2020 pour que tout le village soit doté de ce type d'équipement.

NB : un PRM ne s'installe pas où l'on veut : il suit le maillage cuivre du réseau France Telecom existant et donc pour le bourg de Nargis, il partira du sous-répartiteur situé dans le bourg pour être installé au maximum à 50 mètres de celui-ci.

Le global du programme Lysséo s'élève à 150 millions d'euros dont 50 apportés par SFR et le reste par l'argent public. Le site www.lysséo.com répond à de nombreuses questions.

Nos publications

Fidèles à notre volonté d'être toujours au plus près des Nargissiens, la même dynamique équipe de communication, vous a proposé 2 nouveaux numéros du L.I.E.N : les n°7 en mai et 8 en septembre pour vous faire faire partager l'actualité de la vie communale.

Vie associative

ASSOCIATIONS ET BIBLIOTHÈQUE

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	COORDONNÉES
ANCIENS COMBATTANTS	Maurice Péron	02.38.95.74.90
ATELIER D'ART	Anabelle Méranger	06.61.44.38.57
CARPE DE CEPOY LA GÂTINAISE	Maurice Breuil	06.78.91.00.95
COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS	Claude Péron Dominique Rebuffé	06.75.04.54 .89 06.61.50.77.54
ES-UNRPA	Maryvonne Dubois	07.88.68.90.41
JOUR DE FÊTE	Karim Boufidjeline	02.38.95.82.54
REFUGE D'ANIMAUX	Jean-Pierre GRZELCZAK	06.49.45.99.22 et 02.38.95.88.48
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Pierre Lecland	02.38.95.71.55
SPORT ET LOISIRS	Nicole Devader	02.38.95.82.63
SYNDICAT AGRICOLE	Jean-François Thoizon	06.12.80.74.94

Demande de subvention

Les associations de Nargis, peuvent effectuer une fois par an, une demande de subvention à la municipalité. La demande adressée au maire est à déposer au secrétariat en février et l'imprimé de demande est téléchargeable sur : www.mairie-nargis.fr

Un dossier complet est ainsi constitué :

- 1 exemplaire des statuts pour une première demande ou en cas de modification
- Le rapport moral relatant les activités de l'année écoulée
- Le bilan financier de l'année écoulée, adopté lors de la dernière Assemblée Générale.
- Le projet de budget pour l'année concernée par la demande de subvention
- Un relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Nous invitons l'ensemble des associations à nous faire connaître régulièrement leurs activités afin que nous puissions en assurer la diffusion, soit par voie de presse, soit par le site communal www.mairie-nargis.com

La carpe de Cepoy la Gâtinaise

Cette association de pêche est une APPMA : Association de pêche et de protection des milieux aquatiques. Elle propose d'avril à octobre, un atelier pêche et nature les premiers mercredis après-midi de chaque mois pour les enfants désireux de pratiquer : sessions en salle pour présenter l'activité et séances pratiques encadrées par animateurs. Inscriptions au téléphone

auprès de Maurice Breuil président au 06.78.91.00.95 ou prendre une fiche d'inscription en mairies de Nargis et de Cepoy. C'est également cette association qui organise annuellement en juin, la fête de la pêche et alevine les étangs de la Prairie pour le plaisir des pêcheurs de tout âge. Les activités des différentes associations sont détaillées dans « Les belles heures de la commune »

Bibliothèque

La bibliothèque de Nargis, située dans la cour de l'ancienne école 55, rue de la mairie, Salle Lilian Rolfe, est ouverte en dehors des vacances scolaires aux horaires suivants :

- mercredi de 10h30 à 11h30 - Permanence de Madame André
- samedi de 10h30 à 11h30 - Permanence de Pascal De Temmerman

Contacts : Pascal De Temmerman 06.83.35.73.13
Nous remercions les personnes qui nous donnent de nombreux livres et nous permettent de compléter ou de renouveler notre collection. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour nous aider à tenir les permanences.

État civil

Bienvenue à :

Aloys FANKAM FOTSO
Iliana AZZAM MINIC
Kalista ROSAMONT
Léa VIOLLAND
Louka NOWICKI
Mélina HERRMANN
Noah JOHNSON



Ils se sont engagés

David BONNIÈRE et Johanna MARIONI
Ivan IVANOV et Nina STEFANOVA
...pour le meilleur et pour le pire...

Parmi ceux qui sont partis, l'un nous a quittés à 103 ans et l'autre bien trop jeune : nous avons la même pensée attristée pour chacun d'eux

Ernest Chauvot, Le doyen de Nargis s'en est allé

Trente ans de mandat

Conseiller municipal en 1959 sous Henri Thoizon, il travaille ensuite comme adjoint sous deux autres maires : Gaston Paul en 1965 et Albert Henri Thoizon en 1971 et ne quittera le Conseil qu'en 1989. Il participe à toutes les commissions municipales et est délégué de plusieurs syndicats de rivières. Dernier vengangeur de Villiers et président du syndicat agricole, il est très apprécié de la MSA. Ce sont toutes ces années passées au service de la commune qui l'ont fait tant apprécier des Nargisais et lui valurent 2 médailles pour compétence professionnelle et dévouement au service des collectivités locales. Dans le même temps il a été président des AC-PG (Anciens combattants prisonniers de guerre) de Nargis ce qui lui vaudra le diplôme de reconnaissance de l'État aux anciens combattants.

Partis en 2017

Eliane HUGELÉ veuve CHARBONNEAU
Ernest CHAUVOT
François CHEMITH
Françoise MATHÉ veuve TONOLINI
Frédérique NITZSCHKE
Héloïse SOUILLARD veuve TOSI
Jean-Jacques AGIER
Marcel BIDAULT
Marie-Thérèse DEBONNAIRE -
Conseillère municipale -
Maurice PAUL
Micheline GIRARD épouse POTARD
Simon ATTIA
Ursula DOSSOW veuve SALORNE

Marie Thérèse Debonnaire conseillère municipale, nous a quittés brutalement et bien prématurément. Discrète mais toujours présente on se rappelle d'elle au comité des fêtes, habillée en antillaise, en dame araignée pour Halloween, au comptage des points des rallyes photos, à la distribution d'eau potable lors des inondations, à la messe des moissons et à la préparation des épis. Et à Nargis, qui savait encore danser le sirtaki ou le madison avant qu'elle n'arrive ? Nous la regrettons tous.

Et parce que la roue tourne, les uns partent et d'autres arrivent dans ce monde-ci. C'est ainsi que Vincent Le Provôt et son épouse Amélie née Cochet, ont placé la petite Théa Le Provot sous la protection de la cité par son baptême civil effectué le 30 septembre par Patrick Rigault.



NOS PROCHAINES RENCONTRES

Janvier

- ⊙ 6 janvier 10h / Honneur aux Nargis siens
Salle polyvalente
- ⊙ 21 janvier 14 h / Galette et tombola de ES-UNRPA
- ⊙ 27 janvier 20h / Concert du Conservatoire à l'église

Février

- ⊙ 17 février / Carnaval des écoles du SIIS
(Courtempierre)

Mars

- ⊙ 8 mars 14h / Spectacle Jacques Brel à l'espace
Jean Vilar avec ES-UNRPA
- ⊙ 11 mars 12h / Déjeuner de printemps avec
ES-UNRPA
- ⊙ 18 et 25 mars / Elections législatives (sous réserve)

Avril

- ⊙ 21 Avril / Soirée paëlla avec le comité des fêtes et
des loisirs
- ⊙ 26 avril / Fête départementale de ES-UNRPA

Mai

- ⊙ 2 – 5 mai / 4 jours en Hollande avec le comité
de fêtes et des loisirs
- ⊙ 5 mai / Croisière sur la marne avec ES-UNRPA
- ⊙ 8 mai / Commémoration

Juin

- ⊙ 9 et 10 juin / Fête au village, brocante et
exposition photographique
- ⊙ 30 juin / Kermesse du SIIS Nargis

Juillet

- ⊙ 14 juillet / Commémoration et goûter démocratique

Septembre

- ⊙ 15,16, 22 et 23 septembre / Exposition de
l'atelier d'Art
- ⊙ 29 septembre/ réunion des associations de Nargis

Novembre

- ⊙ 4 novembre / Déjeuner des aînés.
- ⊙ 11 novembre / Commémoration

En complément de notre édition bi-annuelle du L.I.E.N
(Les Informations et Evénements de Nargis) nous vous invitons
à consulter régulièrement l'agenda de la commune, sur :

www.mairie-nargis.com

Les temps forts de la commune y sont annoncés ou relatés.

